

CDJE 59 – CDJE 62

Tournoi Permanent Littoral Jeunes



Samedi 26 novembre 2022 (Calais)
Samedi 28 janvier 2023 (Dunkerque)
Samedi 25 mars 2023 (Boulogne)



Pas de droits d'inscription.

Pas d'inscription sur place sauf exception.

Les retardataires seront appariés à la ronde 2.

Tout joueur doit être licencié le jour du tournoi dans l'un des clubs suivants :

Le Touquet-Paris-Plage ; Boulogne/Mer ; Calais ; Oye-Plage ;

Grande Synthe ; Cappelle-la-Grande ; Dunkerque ; Tétéghem.

Le tournoi est ouvert à tout joueur, (de U8 à U20), classé moins de 1400 Elo à sa première participation de la saison, ou non classé,

Si un nouveau club apparaît sur le territoire Littoral, il peut intégrer le TPLJ en cours de saison.

La date limite des inscriptions est fixée à 20h la veille de chaque rencontre du tournoi.

La cadence est de 15 minutes KO par joueur.

Pointage à 13h30

1ere ronde à 14h

Clôture du tournoi à 17h